

La plus grande des lois: aimer comme Jésus!



Lectures de la messe

Première lecture

« Il nous a rendus capables d'être les ministres d'une Alliance nouvelle, fondée non pas sur la lettre mais dans l'Esprit » (2 Co 3, 4-11)

Lecture de la deuxième lettre de saint Paul apôtre aux Corinthiens

Frères,

si nous avons une telle confiance en Dieu
par le Christ,
ce n'est pas à cause d'une capacité personnelle
que nous pourrions nous attribuer :
notre capacité vient de Dieu.

Lui nous a rendus capables
d'être les ministres d'une Alliance nouvelle,
fondée non pas sur la lettre mais dans l'Esprit ;
car la lettre tue,
mais l'Esprit donne la vie.

Le ministère de la mort,
celui de la Loi gravée en lettres sur des pierres,
avait déjà une telle gloire
que les fils d'Israël ne pouvaient pas fixer le visage de Moïse
à cause de la gloire, pourtant passagère, qui rayonnait de son visage.
Combien plus grande alors sera la gloire
du ministère de l'Esprit !

Le ministère qui entraînait la condamnation, celui de la Loi,
était déjà rayonnant de gloire ;
combien plus grande sera la gloire du ministère
qui fait de nous des justes !

Non, vraiment, ce qui, dans une certaine mesure, a été glorieux ne l'est plus,
parce qu'il y a maintenant une gloire incomparable.

Si, en effet, ce qui était passager a connu un moment de gloire,
combien plus ce qui demeure restera-t-il dans la gloire !

- Parole du Seigneur.

Psaume

(Ps 98 (99), 5, 6, 7, 8, 9)

R/ Tu es saint, Seigneur notre Dieu ! (cf. Ps 98, 9c)

Exaltez le Seigneur notre Dieu,
prosternez- vous au pied de son trône,
car il est saint !

Moïse et le prêtre Aaron, Samuel, le Suppliant,
tous, ils suppliaient le Seigneur,
et lui leur répondait.

Dans la colonne de nuée, il parlait avec eux ;
ils ont gardé ses volontés,
les lois qu'il leur donna.

Seigneur notre Dieu, tu leur as répondu :
avec eux, tu restais un Dieu patient,
mais tu les punissais pour leurs fautes.

Exaltez le Seigneur notre Dieu,
prosternez- vous devant sa sainte montagne,
car il est saint, le Seigneur notre Dieu.

Évangile

« Je ne suis pas venu abolir, mais accomplir » (Mt 5, 17-19)

Alléluia. Alléluia.

Fais-moi connaître ta route, mon Dieu ;
dirige-moi par ta vérité.

Alléluia. (cf. Ps 24, 4b.5a)

Évangile de Jésus Christ selon saint Matthieu

En ce temps-là,
Jésus disait à ses disciples :
« Ne pensez pas que je sois venu abolir la Loi ou les Prophètes :
je ne suis pas venu abolir, mais accomplir.
Amen, je vous le dis :
Avant que le ciel et la terre disparaissent,
pas un seul iota, pas un seul trait ne disparaîtra de la Loi
jusqu'à ce que tout se réalise.
Donc, celui qui rejettera
un seul de ces plus petits commandements,
et qui enseignera aux hommes à faire ainsi,
sera déclaré le plus petit dans le royaume des Cieux.
Mais celui qui les observera et les enseignera,
celui-là sera déclaré grand dans le royaume des Cieux. »

- Acclamons la Parole de Dieu.

Méditation

Frères et sœurs dans le Seigneur Jésus Christ, rendons gloire à notre Dieu qui sans cesse multiplie ses grâces dans nos vies. Après nous avoir dit hier que nous sommes le sel de la terre et la lumière du monde, le Seigneur Jésus en parlant de lui aujourd'hui nous aide à comprendre comment nous comporter pour effectivement donner de la saveur et éclairer en prenant bien sûr exemple sur lui puisque nous sommes ses disciples.

En effet, Jésus dit à la foule qu'il n'est pas venu abolir la loi ni les prophètes mais l'accomplir. Il rappelle que la loi ne changera jamais et met en garde toute personne qui l'enfreindrait ou conduirait une autre à l'erreur quant au respect des commandements. Mais aussi Jésus promet bénédictions à celui qui les respectera et les fera respecter.

En écoutant Jésus, parler ainsi, on est un peu surpris car c'est lui qui ne respecte pas le repos du sabbat, qui condamne les docteurs de la loi, les scribes et les pharisiens, c'est lui le Roi sans royaume et sans richesse. Alors comment accomplit-il la loi et la prophétie de la venue du Fils de Dieu ? Est-ce que cela voudrait dire qu'il y a dans la loi plus que ce qui est écrit? Certainement.

Jésus accomplit les paroles des prophètes non pas uniquement par sa naissance dans le monde mais en se faisant proche de nous dans la misère de notre quotidien. Il nous fait réaliser que Dieu est là tout près dans l'être ordinaire que je rencontre chaque jour. Quant à accomplir la loi, il l'a résumé en deux points : aimer Dieu et aimer son prochain. Jésus dans son quotidien ne s'est jamais retenu de faire le bien au pauvre comme au riche, le jour comme la nuit, le sabbat ou autre jour. Rien ne l'empêchait de témoigner de l'amour de Dieu à son prochain.

Il nous fait donc comprendre qu'une loi qui ne nous identifie pas à lui, qui ne nous aide pas à témoigner de l'amour à notre prochain n'en est pas une et aucune circonstance ne doit servir d'alibi pour déroger à la loi de l'amour. Ainsi, accomplir la loi comme Jésus nous demande, c'est savoir descendre de son piédestal pour être proche de tout le monde car Dieu que nous allons souvent chercher ailleurs dans ce qui est propre et beau peut également se cacher dans le frère ou la sœur que nous rencontrons sur notre chemin. N'oublions pas Dieu est plus proche que nous ne le pensons, il nous a rejoint dans notre quotidien.

Ceci implique qu'il faut comprendre au-delà des lettres et des mots écrits. Dans la première lecture de ce jour, Saint Paul dit : « Notre capacité vient de Dieu, il nous a rendus capables d'être les ministres d'une Alliance nouvelle fondée non pas sur la lettre mais dans l'Esprit car la lettre tue, mais l'Esprit donne la vie ». Il nous faut l'Esprit pour vivre les commandements et cet Esprit habite en nos cœurs, pour nous inspirer l'amour, la compassion, la fraternité; pour nous aider à être proche de Jésus en étant proche de notre prochain comme lui.

Dans nos tribunaux aujourd'hui, nos familles et notre société des personnes souffrent sous le poids de la loi. Combien de jeunes et d'innocents sont emprisonnés parce que la loi les a condamnés? Combien d'enfants se sentent mal dans les familles à cause des lois parentales ou ancestrales? Combien de personnes sont victimes des lois de vie de ceux qui les entourent? Et même combien de personnes sont malheureuses par ce que des chrétiens, qui auraient pu les aider ont appliqué les lois chrétiennes sans y mettre du cœur comme les pharisiens?

Et nous alors, comment vivons-nous la loi? L'appliquons-nous à la lettre ou nous laissons-nous guider par l'Esprit pour l'évaluer à la lumière de l'amour de Dieu et du prochain? Nous ne devons pas nous retenir de faire un bien juste parce qu'il n'est pas écrit, car tout n'est pas écrit mais l'Esprit nous enseigne tout et nous inspire. De même, il nous faut nous abstenir du moindre mal car même s'il

n'est pas écrit, il offense Dieu et le prochain.

Prions

Seigneur, Dieu Tout Puissant, à deux jours de la célébration du Sacré-Cœur de ton Fils, tu nous invites à agir toujours pour répondre à la loi de l'amour. Je te prie de m'immerger dans l'océan de ton amour pour que chaque fibre de mon corps en soit imprégné, ainsi je vivrais l'amour pour donner de la saveur à la vie de ceux qui m'entourent et être pour eux un chemin de lumière qui les mène à toi.

Intercession

Pour tous ceux qui initient ou soutiennent les œuvres de charité dans le monde, Seigneur Jésus nous te prions. Donne-leur des ressources intarissables comme les tiennent, que ton Esprit Saint les aide à toujours agir avec le cœur et non pour servir leurs propres intérêts.

Sainte Marie, mère pleine d'amour, intercède pour tes enfants.

Exercice spirituel

Nous décharger de tout ce qui nous empêche de faire le bien, et faisons tout aujourd'hui par amour pour Dieu et le prochain.

Stéphanie Bebissi, Communauté des Disciples du Christ Vivant